

# énergie nouvelle

pour Prades-le-Lez

ÉDITO

## Sortir notre commune de la paralysie

*La crise est brutale au sein de l'ex-majorité. Au vu des mises en cause, de la teneur des propos tenus par le Maire et ses ex-alliés, la situation devient irréversible. Il faudra donc revoter, c'est nécessaire !*

*Ce 23 mars, nous avons voté contre le budget présenté parce qu'il n'a aucune ambition pour la commune.*

*Un conflit d'intérêts privés bloque le fonctionnement depuis 2 mandats, avec un impact économique préjudiciable au village.*

*Nous en avons vraiment assez de ces batailles politiciennes qui secouent Prades depuis plusieurs années. Nous voulons des projets élaborés dans la sérénité. Pensons aujourd'hui à construire le village de demain !*

*Pour recueillir vos avis, nous vous proposons une concertation le 13 mai prochain à la salle Jacques Brel à 20h30. Des acteurs locaux de diverses sensibilités seront amenés à présenter leurs analyses et leurs propositions. Tous les Pradéens pourront venir dire comment ils souhaitent que nous sortions de l'impasse actuelle, et avec quels projets.*

*Nous serons porteurs de propositions dans un esprit ouvert à la diversité. Un contrôle collectif citoyen sera la garantie d'un exercice partagé des responsabilités autour de conseillers municipaux redevables devant leurs électeurs.*

*Nous ne voulons pas que notre village soit "Cloche merle" comme on l'entend trop souvent dire ; nous souhaitons mettre en place, avec vous, des pratiques réconciliant les habitants avec leurs élus.*

## Rappel des faits :

- Fin 2013 : 11 élus de la majorité annoncent leurs désaccords et montent une liste.
- Mars 2014 : 2ème mandat de M. Lussert
- Sept 2014 : démission de la 1ère adjointe qui dénonce « un mode de gouvernance ».
- Février 2016 : le 1er adjoint et 7 autres élus s'opposent à nouveau. Le maire retire les délégations aux 8 élus. Le conseil municipal retire leur fonction aux 1er et 2ème adjoints.
- Mars 2016 : le maire est en minorité et le budget n'est pas voté.

## Et ensuite ?

Le préfet va solliciter la Chambre Régionale des Comptes. Celle-ci va émettre un avis pour que le préfet puisse donner une légalité au budget. La capacité de gestion de la commune sera réduite et nous estimons que cela est fort préjudiciable pour notre village. Les élus **Énergie Nouvelle** ont proposé aux autres élus d'opposition de rencontrer le préfet pour l'alerter sur la situation critique de la commune.

## Qui sommes-nous ?

Il y a 2 ans la liste « **Une Énergie Nouvelle** » s'est associée avec la liste « **Tous ensemble pour Prades-le-Lez** » lors du second tour des élections municipales. Nous avons obtenu 5 élus qui sont devenus la première force de l'opposition.

Par la suite, l'association **Énergie Nouvelle** a été créée avec l'ensemble des sympathisants, portant notre projet de démocratie participative et de défense de l'environnement.

### Nos 5 élus :

Bruno Chichignoud, Florence Brau, Gérald Fryson, Maguy del Rio, Frédéric Fesquet



## Urbanisation de Coste Rousse : Alerte inondations

Des riverains du lotissement des Forsythias nous avaient alertés sur les débordements des bassins de rétention de Coste Rousse, survenus lors des pluies des 6 et 7 octobre 2014, débordements qui s'étaient écoulés vers leurs habitations situées en contrebas.

Nous avons sollicité un spécialiste qui a mené une étude détaillée disponible sur notre site. Au-delà de cette situation particulière, nous attirons l'attention des aménageurs sur la nécessité de revoir à la hausse les estimations d'épisodes pluvieux extrêmes. Ces estimations s'appuient en effet la plupart du temps sur les relevés de Montpellier-Fréjorgues qui sous-évaluent les événements extrêmes: les événements de 1976, 2005 et 2014 (avec plus de 250mm à Prades-le-Lez en quelques heures) sont là pour le rappeler.

L'urbanisation augmente l'imperméabilisation et, de fait, le ruissellement lors des épisodes pluvieux. Les bassins de rétention ont pour objectif de compenser cette augmentation, mais en aucun cas ils ne doivent accroître le risque inondation. Des bassins remplis (comme en 2014), ne peuvent plus ralentir les écoulements, et leur débordement (pour évacuer des quantités d'eau accrues du fait de l'imperméabilisation) mérite la plus grande attention. Dans le cas de Coste Rousse, nous recommandons ainsi une révision à la hausse des capacités d'évacuation des fossés contournant le lotissement.

Outre aux riverains qui nous ont saisis, nous avons transmis cette analyse à M. le Maire et à la SERM. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de ces derniers.

### Quel Budget ?

Nous n'avons pas voté le budget lors du conseil du 23 mars. Ce dernier est vierge de tout investissement structurant pour la commune. Alors que la population a augmenté de 1000 habitants en quelques années, aucun équipement nouveau n'est prévu : pas d'équipements pour nos enfants, pas d'espace associatif...

**Journal énergie nouvelle**

**Directeur de publication :** Bertrand Plez  
**Comité de rédaction :** Susanna Malmström, Annie Coste, Fred Fesquet, Gwénaëlle Collet, Nicole Grellet  
**Contributeurs :** Florence Brau, Bertrand Plez, Bruno Chichignoud, Gérald Fryson, Fred Fesquet  
**Dessin :** Aurel **Mise en page :** Annie Coste

## BRÈVES

### La Métropole est une dynamique, sachons y prendre part

Nous ne pouvons pas rester le parent pauvre de la Métropole.

Le maire de Prades doit se battre pour que les intérêts de notre commune soient pris en compte. A la différence de communes environnantes, nous n'avons pas d'équipements importants financés par la Métropole. Demain, nous n'aurons pas le tramway.

Nous devons porter un projet à la hauteur de notre croissance démographique pour offrir les services dont les habitants, les enfants, les associations, les entreprises ont besoin.

### Le savez-vous ?

Le doublement de l'allée des platanes est arrêté depuis plusieurs mois. Le chantier reprend le 4 avril pour une durée de 8 mois. A la fin de l'année, nous pourrons circuler à pied ou à vélo, sur une voie dédiée (non autorisée aux voitures) pour nous rendre au plateau sportif ou au collège.

### Nous avons voté en faveur :

- des modalités de transferts à la Métropole,
- de la réduction partielle de l'éclairage public,
- des subventions aux associations,
- et de tout ce qui a pu aller dans le sens de l'intérêt des Pradéens.

### Nous avons dénoncé :

- la non-gratuité des TAP (Temps d'activités périscolaires),
- l'absence de charte associative,
- le manque criant de salles à la disposition des associations,
- le refus d'enregistrement des débats au conseil municipal.



## INITIATIVES

### Participation citoyenne

A notre demande, un membre du Conseil des Sages de Saillans, commune de 1200 habitants, (Drôme) viendra à l'automne à Prades, animer un café débat pour présenter la réalité d'expériences originales de démocratie participative. Les projets émanent des habitants, le fonctionnement du conseil municipal y est véritablement collégial et la gestion de la commune entièrement transparente.

### Une cartopartie conviviale pour repérer les problèmes de déplacements

**Énergie Nouvelle** invite tous les volontaires à repérer les problèmes de déplacements (personnes handicapées, poussettes, à pied, à vélo) en parcourant les rues du village, par petits groupes, munis d'un crayon et de fiches de collecte des informations (fournies). Ensuite, les données seront reportées sur une carte numérique qui servira de support de discussion, réflexion et de propositions concrètes d'aménagement.

La date sera précisée ultérieurement.  
**Renseignements : 07 82 20 34 10**



**Visitez notre site : [www.energieprades.fr](http://www.energieprades.fr)**

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

● **Mardi 10 mai 2016**  
**à la Mairie, salle du conseil à 20h30**

**CAFÉ-DÉBAT SUR LE THÈME :**  
**«Peut-on se passer des partis politiques ?»**

Avec la participation d'Emmanuel Négrier, directeur de recherche en science politique au CNRS, et professeur à l'université de Montpellier.

● **Vendredi 13 mai 2016**  
**A la salle Jacques Brel à 20h30**

**CONCERTATION AVEC LES PRADÉENS :**

**Que souhaitons-nous pour la commune ?**

*Rejoignez notre groupe de citoyens !*

contact@energieprades.fr 06 13 13 37 42 - 06 85 36 07 33 [www.facebook.com/Pradeslelez](http://www.facebook.com/Pradeslelez)